

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Prof line Satex Vento

Page : 1/4
Révision nr : 2
Date : 23/02/2011
Remplace : 14/04/10
Code: 1001050066

1 Identification de la substance/préparation et de l'entreprise

Identification de l'entreprise

Produkten Bielen NV
Walenstraat 65
B-3500 Hasselt
Tel.: +32 (0)11 / 81.91.41
www.bielenprodukten.be
info@bielenprodukten.be

Téléphone d'urgence

Centre anti-poison Belge :
+32 (0)70 / 24.52.45



Proper opgelost.

Identification de la substance/préparation

Nom commercial : Prof line Satex Vento
Code du produit : 1001050066
Identification du produit:
* But pour lequel le produit est destiné : Adoucissant
* Usage du produit : Professionnel

2 Identification du danger

Classification de la substance au titre du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

N'est pas une substance ou un mélange dangereux conformément au règlement (CE). 1272/2008

3 Composition/Information sur les composants

substances

Nom de la substance	% en poids	n°CAS/n° EC/n°annexe CE	Reach nr.	Phrase(s) H
2-propanol	>1% - ≤10%	67-63-0/ 200-661-7/ 603-003-00-0		H225 - H319 - H336
L'acide lactique	> 10%	79-33-4/ 201-196-2/		H315 - H318

Contient: 5 % - 15 % De surface cationiques

Le texte intégral du (EU) H - déclarations peuvent être trouvées dans l'article 16

4 Premiers secours

Algemeen : Les symptômes d'intoxication après plusieurs heures. Pour cette raison, l'observation médicale pendant au moins 48 heures après l'accident.

Premiers secours par:

* Inhalation : Emmener la victime en plein air.
* Contact avec la peau : Oter les vêtements et chaussures salis.
: Rincer à l'eau.
* Contact avec les yeux : Rincer profondément et abondamment à l'eau (au moins 15 min.).
: Oter des lentilles.
: Consulter un oculiste.
: Continuer à rincer ou à instiller pendant la promenade.
* Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche.

**BIELLEN
PRODUKTEN**

Proper opgelost.

Fiche de données de sécurité

Page 2/4

Révision nr : 2

Date : 23/02/2011

Remplace : 14/04/10

Nom commercial:

Prof line Satex Vento

Code :

1001050066**5 Mesures de lutte contre l'incendie**

Produits extincteurs efficaces : Produit ininflammable.
En cas d'incendie dans les environs, tous les produits extincteurs sont autorisés.

Mesures spéciales : Aucune mesure particulière n'est requise

6 Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Eviter le contact avec les yeux

Mesures afin de protéger l'environnement : Porter public et les eaux coulent.

Méthode de nettoyage : Le dossier renversé et rincer les résidus avec de l'eau.

7 Manipulation et stockage

Manipulation : Aucune exigence particulière

Stockage : Frais, sec et dans le contenant original

Matériaux d'emballage recommandés : Non applicable

8 Mesures de l'exposition/protection individuelle**Mesures visant à protéger l'exposition**

Mesures d'ordre technique : Aérer suffisamment l'espace.

Hygiène industrielle : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'usage.

Contrôles d'exposition professionnelle

* Protection respiratoire : En utilisation normale, pas nécessaire

* Protection des mains : En utilisation normale, pas nécessaire

* Protection des yeux : En utilisation normale, pas nécessaire

* Protection de la peau : En utilisation normale, pas nécessaire

9 Caractéristiques physiques et chimiques

Etat physique (20°C) : Liquide

Couleur/Aspect : Vert

Odeur : Inodore

Valeur pH : 3

Point/intervalle d'ébullition : Inapplicable

Point de congélation/fusion : Inapplicable

Temp. d'auto-inflammation : Inapplicable

Limites d'explosivité en air : Inapplicable

Densité : 1,0 Kg/L



**BIELEN
PRODUKTEN**

Proper opgelost.

Fiche de données de sécurité

Page 3/4

Révision nr : 2

Date : 23/02/2011

Remplace : 14/04/10

Nom commercial:

Prof line Satex Vento

Code :

1001050066

10 Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Ne rangez jamais en dessous de 0 ° C ou supérieures à 40 ° C
Matières à éviter	: Non applicable
Produits de décomposition	
Dangereux	: Inapplicable

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation	: Non irritant
Contact avec la peau	: Non irritant
Contact avec les yeux	: Non irritant
Ingestion	: Non irritant

12 Informations écologiques

Ecotoxicité

Ce produit n'est pas soumis à des propriétés dangereuses en conformité avec la Directive européenne 1999/45/CE

Persistance et dégradabilité

Facilement et rapidement dégradable. La dégradabilité facile de toutes les substances organiques contenues dans ce produit a été testée et des valeurs de > 60 % DBO/DCO, resp. formation de CO₂ resp. > 70% perte COD. Ceci correspond aux valeurs limites pour 'readily degradable/facilement dégradable' (p.ex. selon les méthodes OECD 301).

13 Considérations relatives à l'élimination

Elimination du produit	: De petites quantités peuvent être jetées avec les déchets ménagers
Elimination de l'emballage	: L'emballage utilisé n'est destiné qu'à l'emballage de ce produit. Après usage, il faut bien vider et fermer l'emballage.

14 Considérations relatives à l'élimination

Route/Rail ADR/RID

Nom ADR	: Non applicable
Classe	: Non applicable
n° UN	: Non applicable
Groupe d' emballage	: Non applicable
Labels	: Non applicable



**BIELER
PRODUKTEN**

Proper opgelost.

Fiche de données de sécurité

Page 4/4

Révision nr : 2

Date : 23/02/2011

Remplace : 14/04/10

Nom commercial:

Prof line Satex Vento

Code :

1001050066

15 Information obligées par la loi

Réglementations européennes applicables

DIRECTIVE 92/37/CEE DE LA COMMISSION du 30 avril 1992 portant seizième adaptation au progrès technique de la directive 67/548/CEE du Conseil concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

RÈGLEMENT (UE) N o 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

16 Autres informations

(EU)H-déclarations :

- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
- H315 - Provoque une irritation cutanée
- H318 - Provoque des lésions oculaires graves
- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Liste des abréviations et acronymes

REACH : Registratie, Evaluatie en Autorisatie van Chemicaliën

CLP : Classification, Labelling and Packaging of chemicals

Cette fiche de données de sécurité est conçu pour utilisation industrielle ou professionnelle.

Les données et informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques concernant le produit concentré. Cette fiche contient les mesures de sécurité nécessaires et ne constitue pas une information technique concernant le domaine d'application. L'utilisateur doit déterminer lui-même sous sa responsabilité la sécurité, la toxicité et l'applicabilité.

Fin du document